



Commune de Fourilles  
( 03140 )

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**Samedi 7 juillet 2012**

**Projet du SAGE (Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux)**

Madame le Maire présente le projet de SAGE Sioule diligenté par le SMAD des Combrailles et fait un résumé du document. Il résulte de ce premier exposé que des réserves sont émises sur le coût des travaux, qui devront être faits pour suivre le projet. Madame le Maire propose à chaque conseiller de lire ce document, et de délibérer lors de la prochaine réunion de septembre.

**Site Internet**

Après la mise en route de plusieurs sites internet sur la Communauté de Communes en Pays Saint Pourcinois, le Conseil Municipal décide de profiter de l'offre mutualisée.

La mise en ligne des informations concernant la commune sera faite par la secrétaire de mairie.

Le groupe de relecture sera composé de Madame le Maire et de Georges Boissonnet.

Toute personne souhaitant participer à la vie du site peut se faire connaître en mairie.

**Travaux salle polyvalente**

Monsieur Boissonnet présente au Conseil Municipal le nouveau plan du projet transmis par l'architecte qui a pris en compte les propositions formulées lors de la réunion de mars. Le Conseil Municipal décide d'étendre les travaux à la grande salle : repeindre la totalité de la salle, changer les plinthes et refaire l'ensemble du plafond. Les quelques petites remarques formulées par le Bureau Véritas lors de la visite triennale de sécurité seront pris en compte pendant les travaux.

**Point financier**

Le bilan financier du premier semestre étant conforme aux prévisions, le Conseil Municipal décide de faire la mise aux normes de l'assainissement individuel du bâtiment de la mairie ( installation d'une micro-station).

Madame le Maire, Messieurs Boissonnet, Perrier et Hingrez prendront rendez-vous avec des entreprises pour la fin juillet.

**Questions diverses**

- Monsieur Hingrez pour le SICTOM Sud-Allier et Madame Bucharles pour le SIVOM Sioule et Bouble ont donné un compte rendu du rapport annuel de ces deux syndicats. La consultation par les habitants de ces rapports papiers est possible en mairie.
- Monsieur Boissonnet a expliqué le fonctionnement de la dotation solidarité communautaire ainsi que les nouvelles dotations qui pourraient être versées par la communauté.
- La signature de l'acte notarié pour le transfert des biens de l'Association Foncière à la Commune a eu lieu le 17 juin 2012 devant Maître Sandrine Achard, notaire à Chantelle.
- Il résulte du dernier Conseil d'Ecole de Chantelle que l'effectif pour la rentrée prochaine de l'école maternelle sera en baisse.